

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES

DU PILIER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre configurations possibles. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le pilier Français langue étrangère (FLE) vise à décrire, analyser et problématiser les domaines, les spécificités, l'histoire et les enjeux du français langue étrangère (ou français langue seconde). Quatre axes majeurs sont notamment étudiés à l'ILCF, à savoir les transferts et les contacts, les genres et les typologies, l'adéquation à la situation et enfin les textes et leurs contextes.

Ce pilier de Bachelor en lettres et sciences humaines est fondé sur l'acquisition et la compréhension de connaissances fondamentales et pratiques en français langue étrangère (FLE). Une importance prépondérante est accordée aux compétences de communication, à l'apprentissage en autonomie, à l'expression d'un jugement personnel et à l'interculturalité.

Le pilier FLE est ouvert aux francophones et aux non-francophones (min. B2). Les étudiant-e-s non francophones n'ayant pas un niveau B2 auront deux ans pour arriver à ce niveau et le valider, avant le début de leur cinquième semestre. Il leur est recommandé de suivre les modules A, B, C et F du Certificat de langue et civilisation françaises (60 ECTS, niveau équivalent B2) et/ou les modules G, H, I et J du Diplôme de langue et civilisation françaises (60 ECTS, niveau équivalent C1).

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier FLE peut être étudié sous les trois formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS.

L'enseignement est structuré en modules : les Modules 1 à 3 forment le socle de base de 30 ECTS dans le pilier ; ils doivent être validés en principe au plus tard à la fin du 3^e semestre d'étude.

Le pilier secondaire est constitué des Modules 1 à 6 de 60 ECTS.

Le pilier principal est constitué de l'ensemble des Modules (1 à 9) de 90 ECTS.

Les piliers secondaires et principaux proposent des enseignements optionnels de sorte à permettre aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Les Modules 6 et 9 (compétences transversales) comprennent des enseignements spécifiques au sein de l'ILCF ou dans d'autres instituts de la FLSH (liste d'enseignements fermée).

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILIER MINIMAL, SECONDAIRE ET PRINCIPAL

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Spécificités du FLE	12
Module 2	Analyse systémique de la langue	9
Module 3	Cultures en contact	9
Total		30

Le **Module 1** est constitué de trois enseignements :

- un cours de méthode consacré à la typologie des langues de 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours d'introduction à l'histoire de la langue de 3 ECTS validé par un examen oral ;
- un atelier (Français des apprenant-e-s/interlangue) de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 2** comprend trois enseignements :

- un cours de méthode consacré à la syntaxe de 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours de méthode consacré à la sémantique lexicale de 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours d'introduction à la phonétique théorique de 3 ECTS validé par un examen oral.

Le **Module 3** comporte deux enseignements :

- un proséminaire consacré aux Fondements culturels européens de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un proséminaire consacré aux Textes fondateurs de 3 ECTS par semestre, sur deux semestres, validé chacun par une évaluation interne notée.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Spécificités du FLE	12
Module 2	Analyse systémique de la langue	9
Module 3	Cultures en contact	9
Module 4	Analyse linguistique	12
Module 5	Littérature en contexte	12
Module 6	Connaissances transversales 1	6
Total		60

Les **Modules 1 à 3** sont ceux du pilier à 30 ECTS décrits plus haut.

Les **Modules 4 et 5** mêlent approche théorique et applications pratiques.

Le **Module 4** est constitué de :

- un cours de méthode sur le français en contexte de 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours d'introduction sur les compétences communicatives de 3 ECTS validé par un examen oral ;
- un proséminaire sur la langue et ses représentations de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un atelier sur les genres textuels de 3 ECTS, validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 5** est constitué de :

- un séminaire sur les littératures en relation de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- deux ateliers d'analyse textuelle de 3 ECTS validés chacun par une évaluation interne notée.

Le **Module 6** est constitué d'enseignements optionnels selon une liste fermée d'enseignements à l'ILCF ou dans d'autres instituts de la FLSH, en accord avec la/le responsable de pilier.

Pilier principal (90 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Spécificités du FLE	12
Module 2	Analyse systémique de la langue	9
Module 3	Cultures en contact	9
Module 4	Analyse linguistique	12
Module 5	Littérature en contexte	12
Module 6	Connaissances transversales 1	6
Module 7	Enseignement/apprentissage du FLE	12
Module 8	Pratiques de l'écriture académique et mémoire	12
Module 9	Connaissances transversales 2	6
Total		90

Les **Modules 1 à 6** sont décrits plus haut.

Le **Module 7** est composé comme suit :

- un cours de spécialisation sur la didactique du FLE de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un séminaire sur la didactique du FLE de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;

Le **Module 8** est constitué de :

- deux ateliers de 3 ECTS, l'un portant sur les écrits académiques, l'autre sur les méthodes de recherche, validés chacun par une évaluation interne notée ;
- la rédaction du mémoire de Bachelor, travail de recherche personnel de 6 ECTS, validé par une évaluation interne notée (soutenance).

Le **Module 9** est constitué d'enseignements optionnels selon une liste fermée d'enseignements à l'ILCF ou dans d'autres instituts de la FLSH, en accord avec le/la responsable de pilier.

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - Maîtriser un savoir fondamental sur le FLE, la linguistique, la littérature et l'histoire culturelle européenne.
 - Identifier les enjeux et les problématiques de l'apprentissage/enseignement du FLE.
 - Mettre en relation les problèmes spécifiques avec les grands enjeux des domaines étudiés.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - Reconnaître et produire des textes de différents genres et registres.
 - Analyser des questions et des enjeux de transferts linguistiques et culturels.
 - Elaborer des processus de transmission des savoirs.
 - Développer sa capacité d'argumentation dialectique.
3. Capacité de former des jugements :
 - Elaborer un jugement critique sur un document en le fondant sur des hard skills (connaissances techniques et scientifiques, compétences linguistiques et culturelles, etc.) et des soft skills (souplesse cognitive, prise de recul, écoute, créativité, intelligence émotionnelle, etc.) ;
 - Rattacher les domaines étudiés (FLE, linguistique, littérature, histoire culturelle) à des problématiques sociales contemporaines.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - Formuler clairement un avis objectif et critique dans les domaines étudiés ;
 - Mettre en œuvre des capacités de travail collaboratif et de communication interculturelle ;
 - Adapter sa communication au contexte.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - Adopter une position critique face à des approches scientifiques et des pratiques pédagogiques variées ;
 - Elaborer ses propres stratégies d'apprentissage ;
 - Utiliser les ressources scientifiques appropriées ;
 - Mener de manière indépendante une recherche scientifique.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

<i>Type d'enseignement</i>			<i>Définition/Contenu</i>	<i>Crédits</i>	<i>Evaluation</i>
Cours	Cours d'introduction	C	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ECTS	Examen oral
	Cours de méthode		Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Acquisition des outils méthodologiques et analytiques	3 ECTS	Examen écrit
	Cours de spécialisation		Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Approfondissement de certains thèmes et sujets	6 ECTS	Evaluation interne notée (exposé oral et/ou travail écrit)
Mémoire de Bachelor		M	Travail personnel sur une thématique choisie par l'étudiant-e d'entente avec un enseignant-e. Des directives spécifient le cadre de ce travail.	6 ECTS	Evaluation interne notée (travail écrit et soutenance)
Proséminaire		P	Enseignement fondamental consacré aux présentations d'étudiant-e-s ; lieu d'échanges et de discussions Travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	3 ECTS	Evaluation interne notée (exposé oral ou travail écrit)
Séminaire		S	Enseignement consacré aux présentations d'étudiant-e-s ; lieu d'échanges et de discussions Travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	6 ECTS	Evaluation interne notée (exposé oral et travail écrit)
Travaux pratiques et Ateliers		TP	Enseignement souvent lié à un cours, qui vise à l'application des éléments théoriques et méthodologiques Exposé, discussion d'ensemble et/ou travail individuel ou en groupe	3 ECTS	Evaluation interne notée (exercices et lectures)